

Préparé pour FinDev Canada : le 1<sup>er</sup> mars 2021

---

## Introduction

En tant que signataire des Principes directeurs de la gestion de l'impact (les Principes)<sup>1</sup>, FinDev Canada a retenu les services de BlueMark pour effectuer une vérification indépendante de l'harmonisation du système de gestion de l'impact (GI) de FinDev Canada avec les Principes. Les actifs gérés par FinDev Canada selon les Principes (actifs couverts) totalisent 209 millions de dollars<sup>2</sup>, au 31 décembre 2019.

## Résumé des conclusions de l'évaluation

BlueMark a vérifié de façon indépendante l'étendue de l'harmonisation des activités de FinDev Canada avec les Principes. Voici les principales conclusions de l'évaluation réalisée par BlueMark :

*Principe 1* : FinDev Canada a défini des objectifs stratégiques de l'impact conformément aux objectifs de développement durable (ODD) dans son Cadre de référence de l'impact sur le développement (CRID). L'entreprise engagée par FinDev Canada a élaboré une solide base de données probantes reliant sa stratégie d'investissement à l'atteinte de l'un de ses trois objectifs d'impact sur le développement. Aux fins d'une harmonisation accrue, l'entreprise pourrait continuer d'élaborer la base de données probantes pour les deux autres principes.

*Principe 2* : FinDev Canada a intégré l'impact dans l'ensemble du processus d'investissement afin d'évaluer les investissements en fonction des trois objectifs d'impact, en s'appuyant sur les indicateurs de rendement clés (IRC) pour le regroupement au niveau du portefeuille et en établissant des liens entre les incitatifs accordés au personnel pour la réalisation de l'impact par rapport aux objectifs globaux du CRID.

*Principe 3* : FinDev Canada a élaboré une méthodologie qu'elle utilise pour évaluer sa contribution à l'impact. Cette méthodologie sera mise au point et officialisée par le lancement d'un cadre d'additionnalité fondé sur la recherche de l'industrie et l'analyse par les pairs. Aux fins d'une harmonisation accrue, FinDev Canada pourrait institutionnaliser les indicateurs actuels de l'additionnalité de la surveillance et de la production de rapports afin de valider la contribution prévue.

*Principe 4* : FinDev Canada a élaboré un processus clair en deux étapes pour évaluer l'harmonisation prévue de chaque investissement avec les objectifs du CRID, à l'aide des outils internes et des normes clés de l'industrie. Aux fins d'une harmonisation accrue, FinDev Canada pourrait également élaborer une évaluation des facteurs de risque qui pourraient causer un écart par rapport à l'impact prévu et à l'évaluation des impacts indirects.

*Principe 5* : FinDev Canada utilise un processus robuste d'identification et de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), intégré à l'ensemble processus d'investissement, en s'appuyant sur les normes clés de l'industrie et enchâssé dans une politique ESG. L'entreprise devrait continuer de consigner et de documenter systématiquement dans les examens annuels toutes les données sur un rendement insuffisant en ce qui concerne les pratiques ESG.

*Principe 6* : FinDev Canada surveille régulièrement le rendement de chaque investissement, en précisant les processus de collecte et d'examen des données. Aux fins d'une harmonisation accrue, FinDev Canada pourrait documenter et officialiser son protocole de communication avec les entreprises bénéficiaires dans les cas où le rendement en matière d'impact est insuffisant et élaborer d'autres outils ou méthodologies à utiliser pour consigner les résultats en matière d'impact.

*Principe 7* : Puisque l'institution est à ses débuts, FinDev Canada n'a pas encore élaboré un processus normalisé

# Énoncé du vérificateur

*Traduction du rapport de vérification indépendante*

*([version originale du document en anglais](#))*

*Préparé pour FinDev Canada : le 1<sup>er</sup> mars 2021*

---

servant à examiner la viabilité à la clôture. Avec le temps, FinDev Canada pourrait envisager d'élaborer un cadre et un processus pour évaluer les décisions à la clôture pour divers types de produits en fonction des facteurs d'impact connexes.

*Principe 8* : FinDev Canada examine chaque année le rendement de chaque investissement en matière d'impact, y compris les progrès par rapport aux cibles, au moyen d'outils du CRID. Avec le temps et l'expérience acquise, FinDev Canada pourrait officialiser le processus qu'elle utilise pour extraire les leçons tirées du rendement de chaque investissement en matière d'impact, y compris une évaluation des effets imprévus.

---

<sup>1</sup> Le principe 9 indique que les signataires « divulgueront publiquement, chaque année, l'harmonisation de leurs systèmes de gestion des répercussions avec les Principes et, à intervalles réguliers, prendront des dispositions pour une vérification indépendante de cet alignement. Les conclusions de ce rapport de vérification sont également rendues publiques. Ces divulgations sont assujetties à des préoccupations fiduciaires et réglementaires. <sup>2</sup> Chiffre de gestion des actifs conformément à l'Énoncé de divulgation de FinDev Canada en date du 12/31/2019. L'évaluation de BlueMark n'incluait pas la vérification du chiffre de l'AUM.

Préparé pour FinDev Canada : le 1<sup>er</sup> mars 2021

## Conclusions de l'évaluation détaillée

Le tableau ci-dessous résume les constatations découlant de la vérification réalisée BlueMark de l'étendue de l'harmonisation de FinDev Canada avec les Principes, à l'aide des quatre cotes suivantes <sup>3</sup> :

- Avancé (besoin limité d'amélioration);
- Élevé (quelques possibilités d'amélioration);
- Moyenne (plusieurs possibilités d'amélioration); et
- Faible (amélioration importante requise)<sup>4</sup>.

Principe	Harmonisation
1. Définir les objectifs d'impact stratégique, conformément à la stratégie d'investissement	Élevée
2. Gérer l'impact stratégique sur le portefeuille	Avancée
3. Établir la contribution du gestionnaire à l'atteinte de l'impact	ÉLEVÉE
4. Évaluer l'impact prévu de chaque investissement, selon une approche systématique	ÉLEVÉE
5. Évaluer, traiter, surveiller et les effets négatifs possibles chaque investissement	AVANCÉE
6. Surveiller les progrès de chaque investissement dans l'atteinte de l'impact par rapport aux attentes et répondre de façon appropriée	ÉLEVÉE
7. Mener des sorties en tenant compte de l'effet sur l'incidence soutenue	Faible
8. Examiner, documenter et améliorer les décisions et les processus en fonction de l'impact et des leçons retenues	Moyenne

<sup>3</sup> La portée des procédures d'évaluation de BlueMark ne comprend pas la vérification des effets produits. L'évaluation de BlueMark est fondée sur ses analyses des renseignements publics et des renseignements contenus dans les rapports publics et d'autres documents fournis par FinDev Canada. BlueMark s'est fié à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements fournis par FinDev Canada. Les résultats de l'évaluation représentent le jugement professionnel de BlueMark fondé sur des procédures exécutées et les renseignements fournis par FinDev Canada.

<sup>4</sup> La décision de rendre publics les résultats de l'évaluation détaillée BlueMark, et les cotes précises attribuées à chaque principe relève uniquement de FinDev Canada.

# Énoncé du vérificateur

*Traduction du rapport de vérification indépendante*

*([version originale du document en anglais](#))*

*Préparé pour FinDev Canada : le 1<sup>er</sup> mars 2021*

---

## Portée de la méthodologie d'évaluation

FinDev Canada a fourni à BlueMark les documents pertinents à l'appui des politiques, processus et outils liés au système de GI applicables aux actifs visés. La portée du travail réalisé BlueMark se limitait aux processus en vigueur se rapportant aux actifs couverts en date du 24 février 2021. L'évaluation du système de GI effectuée par BlueMark a porté sur le système lui-même et les documents d'appui, ainsi que sur la cohérence de l'ébauche de déclaration avec le système de GI. BlueMark croit que les éléments probants

obtenus conformément à la portée son évaluation sont suffisants et appropriés pour servir de base à nos conclusions.

La méthodologie d'évaluation complète de BlueMark, fondée sur son jugement professionnel, consistait à :

1. Une évaluation du système de GI par rapport aux Principes, à l'aide rubrique exclusive de BlueMark et un examen des processus et des politiques en fonction des critères suivants :
  - *la conformité* du système de GI avec un niveau de pratique seuil;
  - *la qualité* de la conception du système de GI en ce qui concerne sa cohérence et sa robustesse; et
  - *la profondeur* des sous-composantes du système, axée sur l'exhaustivité
2. des entrevues avec le personnel de FinDev responsable de la définition et de la mise en œuvre du système de GI;
3. le contrôle par sondage de certaines transactions de FinDev pour vérifier l'application du système de GI; et
4. La présentation des résultats détaillés de l'évaluation à FinDev, en soulignant les secteurs où l'harmonisation est solide et les aspects à améliorer  
ainsi que les cotes de référence exclusives de BlueMark concernant à l'étendue de l'harmonisation avec chacun des Principes.

## Permissions

Le présent énoncé, y compris nos conclusions, a été préparé uniquement pour FinDev, conformément à l'entente entre nos entreprises, afin d'aider FinDev à respecter le principe 9 des Principes directeurs pour la gestion de l'impact. Nous autorisons FinDev à divulguer en ligne l'intégralité de cet énoncé, ou à communiquer à d'autres parties intéressées pour démontrer l'harmonisation de ses activités avec les Principes de directeur pour la gestion de l'impact. Dans la pleine mesure permise par la loi applicable, nous n'acceptons ni n'assumons pas la responsabilité de notre travail ou de cette déclaration envers quiconque autre que FinDev, sauf si les conditions sont expressément convenues par écrit entre nous.

## À propos de BlueMark

BlueMark, une entreprise de Tideline, est un fournisseur de premier plan de services de vérification du marché des investissements. BlueMark a été fondée avec une mission visant à « renforcer la confiance dans l'investissement d'impact » et à contribuer à rendre plus responsable le processus d'investissement d'impact. BlueMark est une filiale en propriété exclusive de Tideline Advisors, LLC, un cabinet d'expert-conseil certifié appartenant à des femmes dans le domaine de l'investissement d'impact. Depuis sa création en 2014, Tideline est devenu un chef de file reconnu en matière de mesure et de gestion de l'impact, collaborant avec les principaux propriétaires et gestionnaires d'actifs pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes de gestion d'impact.

BlueMark a effectué cette vérification avec une équipe chevronnée indépendante et sans conflit d'intérêts dans les questions pertinentes de mesure et de gestion d'impact. BlueMark a mis en œuvre une norme de conduite exigeant que ses employés respectent les normes les plus élevées d'intégrité professionnelle, d'éthique et d'objectivité dans l'exercice de leurs activités commerciales.

BlueMark possède des bureaux à Londres, au R.-U., à New York, NY; à Portland, OR à et San Francisco, CA et son siège social est situé au 915 Battery St, San Francisco, CA 94111, É.-U. [www.bluemarktideline.com](http://www.bluemarktideline.com). Pour de plus amples renseignements, veuillez

# Énoncé du vérificateur

*Traduction du rapport de vérification indépendante*

*([version originale du document en anglais](#))*

*Préparé pour FinDev Canada : le 1<sup>er</sup> mars 2021*

---

visiter le site [www.bluemarktideline.com](http://www.bluemarktideline.com).

---

<sup>5</sup> La portée des procédures d'évaluation de BlueMark ne comprend pas la vérification des effets produits. L'évaluation effectuée par BlueMark est fondée sur ses analyses des renseignements publics et des renseignements contenus dans les rapports et d'autres documents fournis par FinDev Canada. BlueMark s'est fié à l'exactitude et à l'exhaustivité des renseignements fournis par FinDev Canada. Les résultats de l'évaluation représentent le jugement professionnel de BlueMark fondé sur des procédures exécutées et les renseignements ne fournissent pas FinDev Canada.